



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 7 Janvier 2017 à 14 h 30
Salle des sports de Bessay

Le quorum étant atteint, la présidente remercie chaleureusement

- la Mairie, (représentée par Madame Baptiste) pour son aide précieuse tout au long de l'année (subvention, prêt de la salle de sport et de la Maison des Associations)
- le Comité Régional ASPTT (représenté par Michel Godignon)
- le crédit mutuel (Excusé)
- le comité départemental handisport (Absent)
- les tireurs et leur famille pour leurs participations actives.

Elle présente les excuses de Madame Tabutin

Rapport Moral de la présidente :

Notre club a 10 ans et se porte bien avec à la date d'aujourd'hui 40 licenciés

Michel et moi avons été présents aux réunions de la commune, des comités départementaux et comités régionaux des 3 fédérations auxquelles nous sommes affiliés.

De nombreuses démarches ont été faites auprès des administrations et autres pour promouvoir notre activité.

Notre site Web est un support consulté (www.sarbacane-bessay.fr).
Merci à Pascal

Nous avons répondu aux demandes d'animations auprès des centres de loisirs, et de divers associations (rapport = 426.80 €)

Merci aux bénévoles qui répondent présents chaque fois.

Nous avons participé au Téléthon

Nous sommes affiliés à l'ASPTT ; handisport et sport adapté

Organisation du 10^{ème} open de bourbonnais et d'une rencontre inter régional handis valides. Ces 2 rencontres ont remporté un vrai succès avec des tireurs de divers régions de France

Succès du créneau du mercredi qui permet aux jeunes de la Clarté de nous rejoindre

Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité

Bilan Sportif :

De plus en plus de déplacements (le Puy-en-Velay, St Flour , Mours St Eusebe, Le Mans , Palavas et Chartres)

De nombreux podiums démontrent que les résultats sont à la hauteur du sérieux des entrainements et démontrent que ce sport est le modèle de sport 100% intégration.

A noter les podiums des tireurs de Bessay au puy en Velay et st Flour en sport adapté et les premières places de lucie Blettery en handisport

Ce bilan sportif n'apporte aucun commentaire

Bilan financier :

Bilan 2016

Le solde au 31 décembre est de 10 200.20 € (- 1661,04 € malgré le rappel de subvention 2015 du cd03 handisport de 1200 €) A noter aucun aide du comité régional handisport malgré ses promesses car nous n'avons pas pu assister à son assemblée générale (En effet la date de cette AG été changé au dernier moment par la présidente sans consultation du CA).

Le détail des comptes est annexé au présent procès verbal.

Ce bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Le montant des cotisations pour l'année prochaine est arrêté :

- Licence adulte reste à 50 €
- Licence jeune (- de 18 ans), reste à 35 €

Le club s'engage à licenciés ses adhérents à l'ASPTT et prendre en charge les licences FFH et Sport adapté.

Le tarif des animations est fixé pour 2017

- Demi-journée = 80 €
- Journée = 120 €
- 2 jours = 200 €

Et pour 2018

- Demi-journée = 90 €
- Journée = 130 €
- 2 jours = 220 €

Questions diverses et projets :

Modalités de prise en charge pour les déplacements ; après discussions, il est convenu pour 2017 (à partir des prochaines inscriptions) que pour tous les déplacements la prise en charge sera de 75 % pour le tireur (avec un maximum de 60 €) et de 25 % pour l'assistant (avec un maximum de 30 €). La présidente et Joëlle Lamotte (bénévole) verront leurs frais de déplacements pris aussi en charge comme les tireurs.

Un point est fait sur les prochains déplacements et les prochaines demandes d'animations (tableau joint)

Organisation de :

- la 11^{ème} rencontre nationale Handis Valides à Bessay (Open du Bourbonnais) le 30 septembre et 1^{er} octobre (+ Challenge Gaëtan LAMOTTE). Un contact est pris avec l'Hotel Restaurant Campanile à Avermes pour des tarifs sportifs et la possibilité de repas le samedi soir.
- la 2^{ème} rencontre inter départementale handisport le dernier samedi de novembre

Approbation des statuts modifiés (joint)

Election des membres du bureau :

Présidente : Marie Noëlle Guitton

Trésorier : Michel Guitton

Secrétaire : Gisèle Lamoureux

Vice-Président : Pascal Lamotte

Questions diverses :

Nous organiserons un parcours nature le 12 mars avec parcours handi.

La Présidente

Marie Noëlle GUITTON